

Direction de l'Action et de la Cohésion Sociale - DACS



La Communauté d'Agglomération du Sicoval gère les services à la personne sur l'ensemble du territoire.

Ces services concernent :

- * l'accueil de la **petite enfance** (crèches, haltes-garderies...),
- * l'accueil extrascolaire de l' **enfance** et de la **jeunesse** (centres de loisirs, espaces jeunes...),
- * l'animation des **jeunes adultes** (points d'accueil et d'information...),
- * les services pour les **personnes en perte d'autonomie** (soins infirmiers, portage de repas...).

A travers la gestion intercommunale, les communes défendent le maintien et le développement d'un service public de qualité, solidaire et proche des habitants.

Les lieux d'accueil et les équipes n'ont pas changé, c'est leur gestion qui se fait désormais au niveau intercommunal via la Direction de l'Action et de la Cohésion Sociale (DACs) rattachée au Sicoval.

La DACS est chargée de développer les services à la personne en cohérence avec les besoins de la population : permettre un accès équitable à tous et garantir leur proximité tant géographique que dans les relations avec les bénéficiaires.

L'ensemble des élus et des équipes s'engagent pour vous proposer des services publics locaux de qualité, pour être à votre écoute et pour œuvrer au développement des services à la personne sur notre territoire.